

HISTOIRE DES SITES DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME

LE CRI DES JUSTES DE CHAMPAGNEY DE 1789

TOUSSAINT LOUVERTURE (1743-1803) : LEADER DE
L'INSURRECTION DES ESCLAVES DE
SAINT-DOMINGUE

L'ABBE GREGOIRE (1750-1831) ET LA LUTTE POUR
LA LIBERTE DES NOIRS

VICTOR SCHOELCHER (1804-1893) ET L'ABOLITION
DEFINITIVE DE L'ESCLAVAGE



LE CRI DES JUSTES DE CHAMPAGNEY DE 1789

Le règne de Louis XVI est marqué par les difficultés économiques et le déficit croissant des finances publiques, la dette aggravée par le coût de la guerre d'Amérique absorbant jusqu'à 60% des revenus de l'Etat. A la crise financière s'ajoute une crise sociale. Depuis le Moyen-Age, la société française est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le Tiers Etat. Si les deux premiers jouissent de privilèges, les 98% de français appartenant au Tiers n'acceptent plus l'inégalité devant l'impôt.

La crise d'autorité de l'Ancien Régime est plus grave que jamais et est considérablement ébranlée sous l'influence des écrits de la philosophie des Lumières. Des idées de Voltaire et de Rousseau se dégagent deux revendications : la souveraineté du peuple et l'égalité des Droits.

En 1788 la crise est à son maximum et le seul moyen de salut est la suppression des privilèges et l'égalité devant l'impôt auxquels s'opposent les Parlements. Louis XVI provoque alors le 8 Août 1788 la convocation des Etats Généraux pour le 5 mai 1789 à Versailles.

Au quatre coins du Royaume de France s'ouvrent alors l'élection des députés et la rédaction des Cahiers de Doléances.

A la veille de la Révolution Champagny est un village de « deux cents feux » autour desquels vivent des gens pauvres : paysans, bûcherons, mineurs,...qui savent ce que travailler dur, peiner, souffrir sur une terre ingrate et au climat rude signifie.



Eglise de Champagny

Dans la grisaille de leur vie quotidienne les habitants de Champagny ont cependant une fierté : leur église toute neuve où ils se réunissent et qui est aussi à la sortie un lieu de réunion où s'échangent idées et décisions à prendre au niveau de la Communauté. L'hiver 1788-89 a été terrible : à la pénurie alimentaire et au froid se sont ajoutés les impôts et corvées. Aussi vont-ils tout naturellement répondre à l'appel de leur curé qui leur demande de se réunir pour rédiger leur cahier de doléances.



Tableau représentant les Rois Mages

Au milieu de ces gens simples et dénués, réunis en ce 19 mars 1789 sur le parvis de leur église et affairés à réunir leurs doléances apparaît un noble, Jacques Antoine Priqueler, originaire de Champagny, officier dans la Garde Royale qui fréquente les milieux avancés de la capitale et proche de la société abolitionniste des Amis des Noirs.

Cet officier va alors leur parler du sort affreux infligé à d'autres hommes : leur capture en Afrique, l'effroyable traversée de l'Océan, leur vente comme des bestiaux, leur travail d'esclaves aux Antilles. Le seul tort de ses hommes : avoir la peau noire.

Si l'histoire de l'officier est pour les habitants de Champagne une surprise totale, la découverte de l'existence d'hommes à la peau noire l'est encore plus. Et pourtant bien que n'en ayant jamais vus, ils en connaissent un, ici, dans leur église, sur ce tableau remarquable du XVIème siècle représentant l'adoration des Rois Mages.

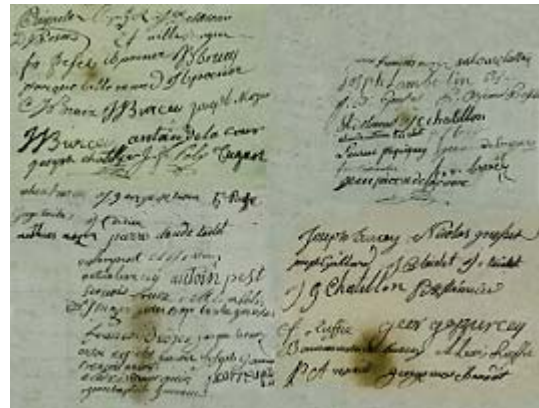
La vision d'un homme Noir, constitué comme eux et dans un tableau religieux va constituer pour eux une révélation.

Habitué eux-mêmes à la souffrance et aux douleurs, émus par le récit de l'officier et la vision de l'homme chrétien, les humbles de Champagne vont alors rédiger sur la place du village leur cahier de doléances, toutes liées à la dure réalité de leurs vies et y ajouter un article 29 dans lequel ils demandent l'abolition de l'esclavage.

« Les habitants et communauté de Champagne ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur, en se représentant leurs semblables, unis encore à eux par le double lien de la religion, être traités plus durement que ne le sont des bêtes de somme.

Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions desdites colonies, si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables : ils craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes, n'accusent les français de ce siècle d'avoir été anthropophages, ce qui contraste avec le nom de Français et encore plus celui de chrétien.

C'est pourquoi leur religion leur dicte de supplier très humblement sa majesté de concerter les moyens pour, de ces esclaves faire des sujets utiles au Roy et à la patrie »



Signatures des humbles de Champagne

Ce vœu est doublement exceptionnel :



La Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme

- en effet, si seule une vingtaine de cahiers de doléances en France se montrèrent en faveur de l'émancipation des esclaves, toutes le font d'une manière ambivalente entre souci humanitaire et préservation des intérêts économiques. Seul l'article 29 du cahier de Champagne marquera une position claire, nette et pleinement humaniste.

- en trois paragraphes, l'on retrouve dans la colère exprimée par les humbles de Champagne à la fois les principes de la condamnation philosophique d'un Montesquieu et la dénonciation économique d'un Turgot dans un style mordant digne d'un Diderot.

Resté l'apanage des intellectuels jusque dans les années 1830, la dénonciation des 78 anonymes de Champagne, pour la moitié analphabètes, fût la première étincelle d'un mouvement populaire dans la société française.

C'est à l'initiative d'un historien local, Monsieur René Simonin, qui a mis en valeur ce texte exceptionnel, qu'a été créée en 1971 à Champagne « la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme » sous le haut patronage de S.EM Léopold Sédar Senghor.

En 1998, pour le 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage, Champagny, fut proclamé site de commémoration national.

TOUSSAINT LOUVERTURE : LEADER DE L'INSURRECTION DES ESCLAVES DE SAINT DOMINGUE

Ancienne possession espagnole devenue française en 1697, Saint-Domingue représente à la veille de la Révolution Française les deux tiers du chiffre d'affaire des colonies françaises.

Sur l'équivalent de trois départements français, 30.000 planteurs gérant 8.500 entreprises et 50.000 hommes de couleurs libres exploitent une situation économique florissante où 500.000 esclaves assurent le travail et sont exclus de la prospérité.

En érigeant le principe indivisible de la liberté et de l'égalité, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen issue de la Révolution Française allait avoir un retentissement incalculable dans la société coloniale.



Carte de Saint-Domingue

Dans la nuit du 22 au 23 août 1791 lors de la fameuse cérémonie du Bois Caïman, se réunissent sous l'autorité de Boukman et des responsables vaudous, quelques milliers d'esclaves. C'est le début de l'insurrection générale des esclaves du Nord. C'est en novembre que le nègre Toussaint, descendant d'un haut dignitaire du royaume d'Allada dans l'actuel Bénin, né en 1743 sur la plantation Bréda et affranchi en 1776, se rallie au mouvement insurrectionnel. C'est à la tête d'une troupe de 3.000 hommes ralliés à l'Espagne qu'il fait ses premières armes.

Ne pouvant mater le soulèvement des esclaves et face aux nouveaux dangers ouverts sur les frontières de la colonie par la guerre avec l'Angleterre et l'Espagne, le Commissaire Sonthonnax pour rallier les Noirs à la République proclame le 29 août 1793 l'abolition de l'esclavage dans la Colonie de Saint-Domingue. Cette décision est confirmée le 4 février 1794 par la Convention nationale qui l'étend à toutes les colonies françaises.



Toussaint Louverture

Cette décision ramène dans le camp de la République Toussaint Louverture qui en quelques semaines écrase les troupes espagnoles. En octobre 1795, le Directoire le nomme Général de l'armée française et en 1797, général en chef des armées de Saint-Domingue. En 1798 les Anglais vaincus sont obligés d'évacuer l'Ile et le traité signé entre Toussaint Louverture et le général anglais Maitland est comme le dira Aimé Césaire « **le premier acte de l'indépendance d'Haïti** ».

En janvier 1801, Toussaint Louverture fait occuper la partie espagnole de l'Ile et promulgue une constitution qui fait de Saint-Domingue une colonie autonome dont il est le gouverneur à vie.

En métropole, la pression du lobby esclavagiste pousse à un retour à l'ordre ancien et la paix d'Amiens permet à Bonaparte d'envoyer un corps expéditionnaire de 25.000 hommes conduit par son beau-frère le général Leclerc, pour abattre le pouvoir Louverturien lequel arrive en janvier 1802. L'annonce du rétablissement de l'esclavage (20 mai 1802) provoque la résistance à outrance. S'engage alors une dramatique campagne qui va mettre les ports, les villes et les campagnes à feu et à sang. Invité à une convention de paix et d'amnistie, Toussaint Louverture est arrêté. Détenu, il est embarqué sur le navire, « le Héros » qui appareille vers la France arrive en rade de Brest le 9 juillet. Le 13 août, il est transféré au Fort de Joux où il arrive le 23 août 1802. La disparition de Toussaint ne ramène pas le calme. La situation des troupes françaises ne cesse d'empirer, la fièvre jaune plus que la guérilla fait des ravages dans le corps expéditionnaire.

La réconciliation des chefs Noirs Pétion et Dessalines, précipite le désastre des troupes françaises qui capitulent le 19 novembre 1803 à Vertières et quittent Saint-Domingue à tout jamais. Les chefs de l'armée indigène remplacent le nom de Saint-Domingue par le nom caraïbe d'Haïti et le 29 novembre 1803, « au nom des Noirs et des hommes de couleur, l'indépendance de Saint-Domingue est proclamée. Rendus à notre liberté primitive, nous avons assuré nos droits ; nous jurons de ne céder à aucune puissance de la terre.... ». Elle est confirmée le 1er janvier 1804.

Ainsi naquirent la première et seule révolte victorieuse d'esclaves, la première colonie indigène indépendante et la première République Noire dans l'Histoire de l'Humanité : Haïti, là où « pour la première fois, la négritude s'est mise debout » dira Aimé Césaire.

Toussaint Louverture ne vit pas cet aboutissement. Il en fût le vainqueur posthume. Miné par la maladie, isolé dans un cachot rigoureux du Fort de Joux il s'éteignît le 7 avril 1803.

Napoléon connut sa première grande défaite à Saint-Domingue. En 1817, dans le mémorial de Sainte-Hélène il reconnut sa défaite : « L'affaire de Saint-Domingue a été une grande sottise de ma part. C'est la plus grande faute que j'aie commise en administration. J'aurais dû traiter avec les chefs Noirs comme avec les autorités d'une province, laisser comme Vice-Roi Toussaint-Louverture ».

Bel hommage du « Napoléon Blanc » à celui que Châteaubriand à surnommé le « Napoléon Noir ».



Cellule de Toussaint Louverture au Fort de Joux



Tableau de l'indépendance

« Quand le Nègre Toussaint surgit pour la première fois sur la scène politique « bien des mouvements d'émancipation étaient en train de naître : mouvement des colons blancs vers l'autonomie et la liberté commerciale, mouvement des mulâtres vers l'égalité sociale, mouvement des Noirs vers la liberté tout court. Quand Toussaint Louverture vint, ce fut pour continuer, unir et achever ces mouvements, pour montrer qu'il n'y a pas de race paria, qu'il n'y a pas de pays marginal, qu'il n'y a pas de peuple d'exception. On lui avait légué des bandes d'esclaves. Il en avait fait une armée. On lui avait laissé une jacquerie. Il en avait fait une révolution. On lui avait laissé une population. Il en avait fait un peuple. On lui avait laissé une colonie, il en avait fait un Etat, mieux une Nation » (Aimé Césaire).

Quand Toussaint-Louverture quitta le sol de sa patrie pour disparaître à tout jamais, il eut en s'embarquant sur le navire français qui l'emmenait vers le Fort de Joux, ces paroles prophétiques :

« En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la Liberté des Noirs, il repoussera par les racines parce qu'elles sont profondes et nombreuses »

Au cœur du Massif du Jura, le Château de Joux recèle les restes de Toussaint Louverture. Il est aujourd'hui un lieu de pèlerinage et l'un des haut lieux de la mémoire du monde Noir.

Aujourd'hui propriété de la Communauté de Communes du Larmont il fait l'objet d'un vaste programme de restauration architectural et de valorisation culturelle et touristique dans lequel s'inscrit le « mémorial Toussaint Louverture » en l'honneur de celui que l'Histoire a dénommé « le Premier des Noirs ».

L'ABBE GREGOIRE (1750-1831) ET LA LUTTE POUR LA LIBERTE DES NOIRS

Si l'abolition de l'esclavage fut proclamée sous la pression de la révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue, elle fut le combat d'un homme qui allait y consacrer toute sa longue existence : l'Abbé Henri Grégoire.

Né en 1750 dans le petit village lorrain de Vého, il est ordonné prêtre en 1775 et nommé curé d'Emberménil en 1782. Quand sont convoqués les Etats Généraux en 1789, Grégoire est élu député du Bas Clergé de Lunéville. A partir de là, va s'ouvrir un parcours exceptionnel qui fera de lui l'une des grandes figures de la Révolution Française.

Il sera l'un des artisans du ralliement du Clergé au Tiers- Etat, est présent au Serment du Jeu de Paume, préside l'Assemblée Nationale lors de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Il est l'auteur du décret qui au lendemain de la victoire de Valmy abolit la Royauté et l'un des fondateurs de la Première République. Président de la Convention Nationale, il siègera aux Cinq-Cents puis sera sénateur sous le Consulat et l'Empire. Il votera contre l'établissement de l'Empire en 1804 et rédigera le texte de déchéance de l'Empereur en 1814. Détesté de Napoléon il le sera tout autant des Bourbons qui l'écarteront de toutes fonctions.



Le Serment du Jeu de Paume

Pendant toute sa vie il affichera ses convictions religieuses. De Curé d'Emberménil, il sera élu évêque de Blois et le premier votera la Constitution Civile du Clergé. Le chapeau de Cardinal qui lui

était acquis par le pape sera annulé par Bonaparte. Grégoire se battra pour la liberté des cultes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat acquise en France en 1905 ou l'abandon de la messe en Latin comme le reprendra le Concile Vatican II en 1962.

A coté d'un parcours politique conséquent, Grégoire laissera à la France une œuvre considérable : auteur de la suppression de la gabelle et du Droit d'Aînesse, il dirigera les réformes de l'instruction publique, sera l'inventeur de la conservation du patrimoine, instaurera les mesures de lutte contre le vandalisme, créera le Bureau des Longitudes, universalisera la langue française. Il fondera les maisons d'agriculture départementale, sera l'un des pères de l'Institut de France, créera l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le Conservatoire National des Arts et Métiers.



Déclaration des Droits de l'Homme

Mais son œuvre la plus conséquente fut ce combat pour l'Homme, celui qu'il avait annoncé en rédigeant l'Article Premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

« les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en Droits ».

Son combat fut d'abord pour les juifs. Dès 1788 dans son « Essai sur la régénération des Juifs » il plaide pour leur intégration et l'égalité de traitement. C'est lui qui le premier introduit une représentation des Juifs à l'Assemblée Nationale en demandant l'égalité des Droits et qui leur sera définitivement consacrée en 1791, la communauté juive devenant membre à part entière de la Nation.

Mais son combat le plus long fut pour les Noirs : en 1789 Grégoire est membre de la « Société des Amis des Noirs » dont il deviendra Président. Il fera supprimer les primes gouvernementales pour la traite des Noirs et le 4 février 1794 arrache à la Convention Nationale l'abolition de l'esclavage.

Plaidant pour l'intégration des Noirs dans la République, il s'opposera vigoureusement à l'expédition Leclerc en 1801 et sera l'un des rares à voter contre le rétablissement de l'esclavage en mai 1802.

Il voyagera en Angleterre et rencontrera les grands abolitionnistes Clarkson et Wilberforce, écrira entre 1808 et 1827 de nombreux ouvrages dénonçant les crimes contre les Noirs. En 1815, il interpelle les membres du Congrès de Vienne pour l'abolition immédiate.

Défenseur des Noirs il fut le protecteur de la jeune République d'Haïti : dès 1800, il entretient une correspondance pour aider Toussaint Louverture et en 1812, il est invité au Cap par le Roi Christophe. En 1819, Haïti ouvre une souscription pour doter le Palais présidentiel de son portrait. En 1825 quand les représentants d'Haïti viennent acheter la reconnaissance de l'indépendance de leur pays par la France, les autorités officielles leur interdisent de rencontrer Grégoire.

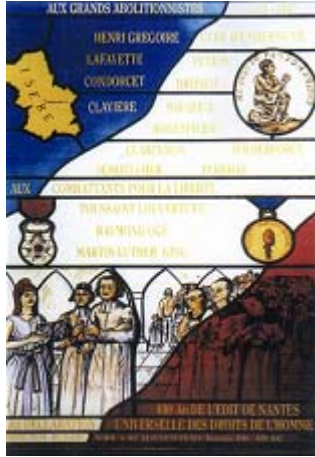
Bravant l'interdiction, les Haïtiens ne peuvent s'empêcher à la faveur de l'obscurité de rencontrer leur protecteur qui en 1827 écrira un émouvant « Epître aux Haïtiens ».



Portrait de l'Abbé Grégoire

Seul un cancer généralisé réussira à abattre et à faire taire à jamais l'Abbé Grégoire. Celui qui avait traversé les tourmentes de la Révolution, s'était opposé à l'Empire et avait osé défier les Bourbons, s'éteignît le 28 mai 1831. Boycottées par les autorités officielles ses funérailles furent un succès

populaire. Un cortège de 20.000 personnes composé d'ouvriers, d'étudiants mais aussi de Juifs et de Noirs accompagna le cercueil de Grégoire au cimetière du Montparnasse.



Vitrail représentant l'abolition

A l'annonce de sa disparition un deuil national est décrété à Haïti : drapeaux en berne, messes solennelles dans toutes les églises, un coup de canon est tiré toutes les heures pendant deux jours. L'année suivante une statue de Grégoire est érigée à Port-au-Prince.

En 1989, dans le cadre des commémorations du Bicentenaire de la Révolution, la France reconnaissante consacre l'immortalité de Grégoire en transférant ses cendres au Panthéon National.

En 1994, à l'occasion du Bicentenaire de la première abolition de l'esclavage la Commune d'Emberménil et le Comité Grégoire inaugurent la Maison muséographique Abbé Grégoire.

LE CHATEAU ET LA COUR DE LUNEVILLE DANS LA NAISSANCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE

Duché indépendant dès le Moyen-Age situé entre le Royaume de France et l'Empire Germanique , la Lorraine va très vite s'affirmer par des choix humains plus que sur des critères géographiques ou culturels.

Au cœur de l'Europe, ouverte sur l'Italie, l'Europe Centrale et la France, la Lorraine s'affirmera très vite un grand rayonnement au delà de ses limites sous l'impulsion du Duc Léopold qui reconstruit le Château de Lunéville, symbole de la restauration ducale du duché de l'indépendance retrouvée de la Lorraine, après une longue période de guerre et d'occupation.



Château de Lunéville

Prince « éclairé », saisissant la nature de ce « siècle des Lumières », le Prince Léopold encourage le développement des sciences et des arts, action qui sera poursuivie par son successeur Stanislas Leszczyński, roi détrôné de Pologne et beau-père de Louis XV.

Durant son règne, le Château de Lunéville deviendra un épiscentre de la diffusion des idées nouvelles : Voltaire, Montesquieu, Helvétius y séjourneront. Les liens tissés à Lunéville vont regrouper à Paris les acteurs de la Cour de Stanislas qui allaient désormais participer au bouillonnement des idées et agir dans les choix politiques qui de la critique fondamentale de l'ordre social hérité d'une vision religieuse du monde prônent une conception matérialiste et naturaliste athée.

Le premier, Jean-François de Saint Lambert tient salon à Paris avec Condorcet, l'Abbé Raynal, La Condamine, Buffon et se lie d'amitié avec Diderot et d'Alembert, ce qui l'amènera à participer à l'Encyclopédie puis à écrire une série d'ouvrages anti-esclavagiste notamment la publication en 1787 des « réflexions sur les moyens de rendre meilleurs l'état des nègres ou des affranchis dans les colonies ».



Le Chevalier Stanislas-Jean de Boufflers

Il sera rejoint à l'Académie Française par le Prince Charles-Juste de Beauvau-Craon en 1771. Leur cadet, le Chevalier Stanislas-Jean de Boufflers les rejoindra en 1788 après avoir été les trois années précédentes Gouverneur adjoint de la colonie du Sénégal et de l'île de Gorée, plus important centre de regroupement des esclaves, ou de conviction anti-esclavagiste il utilisera son autorité pour tenter de mettre des restrictions à la traite et entraver l'activité des négriers avec lesquels il entrera en conflit avant de rentrer en France à la veille de la Révolution.

En février 1788, Saint Lambert, Beauvau-Craon et de Boufflers sont co-fondateurs avec Brissot, Condorcet et Mirabeau de la première société abolitionniste française : « la Société des Amis des Noirs ».

A partir de là, ils s'investiront dans le combat anti-esclavagiste, rejoint par leur collègue lorrain et député aux Etats Généraux de 1789, le curé d'Emberménil, l'Abbé Grégoire qui prolongera le combat de Boufflers parti en exil en 1792, de Beauvau-Craon mort en 1793 et de Saint-Lambert qui verra avec l'abolition du 4 février 1794 l'aboutissement de son combat.

VICTOR SCHOELCHER ET L'ABOLITION DEFINITIVE DE L'ESCLAVAGE

Victor Schoelcher naît à Paris le 22 juillet 1804 d'un père originaire de Fessenheim en Alsace et fabricant de porcelaine de luxe. Intégrant tout jeune la fabrique familiale installée dans le Faubourg Saint Denis, il s'intéresse aussi très vite à la vie politique de la Restauration.

Séduit par les idées républicaines il adhère au mouvement libéral de Guizot fondé en 1827. Initié à la franc-maçonnerie, Schoelcher fréquente aussi les milieux littéraires et artistiques de la capitale, faisant la connaissance et se lie à Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, George Sand....

Dans les années 1829-1830, il voyage aux Etats-Unis, au Mexique et à Cuba. Venu pour y vendre les porcelaines de la fabrique familiale, il découvre l'effroyable réalité du système esclavagiste. Ce choc sera le point de départ d'une prise de conscience qui fera de ce grand bourgeois athée et franc-maçon un monument de conscience au service des Droits de l'Homme.



Portrait de Victor Schoelcher

Dès son retour il publie un premier article « Des Noirs », qui prend publiquement position contre l'esclavage. Dans les années qui suivent ses positions abolitionnistes s'affirment à travers de nombreux ouvrages : « de l'esclavage des Noirs et de la législation coloniale » en 1833, « l'abolition de l'esclavage » en 1840, « des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage » en 1842, « colonies étrangères et Haïti » en 1843, « l'histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années » en 1847.

Dans ses écrits, appuyés par l'observation tirée de ses voyages aux Antilles et en Afrique, il pose les principes et fondements d'un modèle de réorganisation sociale sans l'esclavage très empreint des théories du socialisme utopique de l'époque mais qui préfigurait et annonçait sous bien des aspects l'évolution des sociétés antillaises.



Déclaration de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises

En février 1848, la Monarchie de Juillet est renversée. L'abdication de Louis-Philippe voit l'avènement du Gouvernement Provisoire de la République qui rappelle Schoelcher alors en séjour au Sénégal. Investi par Arago, Ministre des Colonies en tant que Secrétaire d'Etat, il est chargé de présider la Commission pour l'abolition, et rédige le décret historique du 27 avril 1848 :

« le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine,

Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ;

Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain Liberté, Egalité, fraternité,

Décète :

« Article 1 : l'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises... »

Se présentant aux élections législatives Victor Schoelcher est élu en mai 1849 dans les trois colonies des Antilles et de la Guyane et choisira de représenter la Martinique. Face à la crise de l'économie

sucrière qui frappe les îles, le bouleversement des rapports sociaux issus de l'émancipation des esclaves, la répression de la presse, Victor Schoelcher va alors intervenir dans la vie sociale et politique des Antilles : il fonde le Journal « le Progrès », défend les principes du suffrage universel, se bat pour l'instruction gratuite et obligatoire, défend les mesures d'indemnités aux colons, prône la construction de grandes centrales sucrières.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ne lui permit pas de poursuivre son action destinée à assurer la prospérité des colonies et l'intégration des anciens esclaves. Combattant sur les barricades, il est contraint de quitter le territoire français et s'exile en Angleterre en 1852 où il restera jusqu'en 1870.

A la chute du second Empire, il est réélu député de la Martinique en 1871, puis nommé sénateur inamovible en 1875 et membre du Conseil supérieur des Colonies.

Président de la Société de secours mutuel des Créoles, il publie plusieurs ouvrages sur la législation du travail aux Antilles, il poursuivra son combat pour le développement économique des Antilles.



Statue de Victor Schoelcher en Martinique

En parallèle son combat pour les Droits de l'Homme s'étend : il milite pour l'amélioration du sort des femmes, lutte pour l'abolition de la peine de mort, défend la liberté de la presse, œuvre pour imposer la laïcité et préside un congrès anti-clérical.

Dans sa « Polémique coloniale » il publie ses derniers articles sur l'esclavage aux Etats-Unis, au Brésil et au Sénégal. En 1889 son œuvre littéraire s'achève avec un dernier écrit sur la « Vie de Toussaint Louverture » qui l'amène au Château de Joux.

Jusqu'à la fin, sans relâche et sans faille, Victor Schoelcher aura appliqué son éternelle devise :

« La République n'entend plus faire de distinction dans la famille humaine. Elle n'exclut personne de son immortelle devise : liberté - égalité - fraternité »

Victor Schoelcher s'éteint le 25 décembre 1893 dans sa demeure de Houilles dans les Yvelines. Le 5 janvier 1894, un cortège funéraire mené par deux étudiants antillais et deux officiers de marines noirs, l'emmène dans sa dernière demeure du Père-Lachaise. A l'occasion du Centenaire de l'abolition de l'esclavage, c'est le Panthéon National qui l'accueille en même temps que Félix Eboué, le descendant d'esclave devenu gouverneur de l'AEF et premier résistant de l'Empire.



Musée Schoelcher - Fessenheim

Pour honorer la mémoire de celui qui avait toujours manifesté la fierté de ses racines alsaciennes, un Musée lui est dédié à Fessenheim en 1982 avec le soutien de Gaston Monnerville, le petit-fils d'esclave guyanais devenu Président du Conseil de la République Française.

Les responsables et élus des sites de la « Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » expriment toute leur gratitude aux organisations nationales et internationales pour leurs soutiens :



Champagney



Emberménil



Fessenheim



C.C. Larmont

